



Ligue Francophone de Football en Salle asbl

*Province du Brabant Wallon
et Région de Bruxelles-Capitale*

GUIDE DE LA COMPETITION BRABANCONNE

Saison 2024 – 2025



Editeur responsable : Van Esch André
Av. G. Bernheim, 31
1040 ETTERBEEK

Tous droits réservés - LFFS Brabant 27.08 2024

5^{ème} partie

Documents administratifs

*Changement administratif.
Note de frais (arbitrage bénévole).
Réclamation pour erreur d'arbitrage.
Tarif national.
Tarif provincial.
La feuille d'arbitrage manuelle.*

LIGUE FRANCOPHONE DE FOOTBALL EN SALLE a.s.b.l.

Secrétariat provincial : M. Serge De Grève - Rue G. Biernaux, 22 Bte 33 - 1090 Jette

Changement administratif

Province : **BRABANT** Date : /__/__/__/__/__/.

Province : **BRABANT** Date : /__/__/__/__/__/.

Matricule

Dénomination du club :

$\parallel _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ \parallel$

Par la présente, je soussigné _____ ,

Correspondant Qualifié du club ci-dessus, déclare la (les) modification(s) suivante(s) :

☐	Nouveau Correspondant Qualifié.
--------------------------	---------------------------------

/ / **Nouveau Responsable d'équipe. (*)**

☐ Changement d'adresse et/ou de téléphone du Correspondant Qualifié.

(*) Equipe : / / Division : / / /

() Equipe : _____ Division : ____
 Nom + prénom /

Nom / prénoms : _____

Rue / Av. : _____

Code postal / / / / /

Localité	/ /
----------	---

Tél. privé / / / / / / / / / /

[illegible]

GSM	/ / / / / / / / / / / /
-----	-------------------------

Mail	
------	--

--	--

/__/ **Changement de couleurs officielles du club**

Vareuses	/ / / / / / / / / / / / / / / / / / / /
----------	---

Culottes	/ /
----------	---

/__/ Changement(s) intervenu(s) dans la composition du Comité du club :

(joindre dans ce cas un nouvel Engagement Solidaire)

/__/ Démission du club

(cette démission ne prend cours que le 30 juin à 24h00 de la saison en cours)

Signatures

Le Président,

Le Correspondant Qualifié

NOTE DE FRAIS						
<i>INDEMNITE OCCASIONNELLE D'ARBITRAGE</i>						
Date : / /		Numéro complet de la rencontre :				
<u>Identité de l'arbitre occasionnel :</u>						
Nom : _____		Prénom : _____				
Adresse : Rue/Av. _____ N° _____ Bte _____						
Code postal : _____ Commune : _____						
NB : L'indemnité forfaitaire est fixée à 12,50 € pour une rencontre de 2 x 25 minutes et à 0,30 € la minute pour toutes les autres rencontres. Elle peut être versée sur un compte bancaire déterminé ou être créditée sur le compte courant du club.						
L'indemnité est à créditer sur le compte courant du club :						(Matricule)
Signature (accord Fédération) :			Signature du c.q. :			

Note de frais à renvoyer à :

M. Serge De Grève
Rue G. Biernaux, 22 Bte 33
1090 Jette

RECLAMATION POUR ERREUR D'ARBITRAGE

PROCEDURE :

- En détails : Voir GUIDE DE LA **COMPETITION (Titre I Art. 08/2) et R.O. (Titre VIII Art. 228.2)**
En résumé :
- téléchargez ce document ; remplissez le **correctement et lisiblement** sous peine d'irrecevabilité
- envoyez-le par courrier recommandé **dans les deux jours ouvrables** qui suivent la date du match au Secrétaire Provincial (M. Serge DE GREVE - Rue Gaston Biernaux, 22 Bte 33 - 1090 Jette)

DEPOSITAIRE :

CQ DU CLUB : MATR. :

Match n°: Rencontre : -

Date : / / Heure : h Arbitre :

Réf. CPA : Réf. CSP :

OBJET DE LA RECLAMATION

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
..... suite éventuelle au verso.

DATE : - -

.SIGNATURE :

Ne rien inscrire ci-dessous :

DECISION DE LA C.P.A.

.....
.....
.....
.....
.....

DATE : - -

.SIGNATURE :

TARIF « NATIONAL » 2024 / 2025

Fond de Gestion Générale :

A. Cautions :	1 ^{ère} Nationale :	1500,00 €.
	2 ^{ème} Nationale :	750,00 €
	3 ^{ème} Nationale :	500,00 €.
B. Imprimés des règlements :		45,00 €.
C. Cotisation administrative :		40,00 €.

Fond d'Arbitrage :

A. Frais de déplacement (compétition) :	
1 ^{ère} Nationale :	50,00 € par rencontre.
Autres divisions :	20,00 € par rencontre.
B. Frais de déplacement (Coupe) :	Facturation après chaque tour.
C. Indemnités d'arbitrage :	A payer par l'équipe visitée avant la rencontre.
D. Cotisation administrative :	40,00 €.

Fond des Compétitions :

A. Droits :	Droit de compétition (supprimé pour 2024-2025) :		
	1 ^{ère} Nationale :	350,00 €	→ 0,00 €.
	2 ^{ème} Nationale :	325,00 €	→ 0,00 €.
	3 ^{ème} Nationale :	300,00 €	→ 0,00 €.
	Coupe de Belgique :	50,00 €.	
B. Cotisation (frais de compétition) :		250,00 €.	
C. Imprimés : Calendriers (3 exemplaires) :		20,00 €.	
	Abonnement ABFS-Info :		
	1. abonnement postal (2 obligatoires par club)		100,00 €.
	2. abonnement postal arbitres (facultatif)		50,00 €.
D. Cotisation administrative :		40,00 €.	

Fond d'Organisation :

Cotisation administrative :	40,00 €.
-----------------------------	----------

TARIF « PROVINCIAL » 2024 – 2025

Frais club	Nouveau club	Ancien club	
Gage	100,00	Pas d'application	
Cotisation Ligue	25,00	25,00	
Organe officiel : 2 abonnements	20,00	20,00	
Règlement organique + statuts + règles de jeu	0,00	0,00	Documents disponibles sur lffs.org
Affiliations 3 membres de l'engagement solidaire	75,00	75,00	
Total club	220,00	120,00	

Frais équipes	Equipe nationale	Equipe provinciale	Equipe jeunes
Droit de compétition	0,00	12,50	12,50
Frais administratifs	17,50	17,50	17,50
Elaboration calendrier et guide de la compétition	0,00	10,00	10,00
Provision frais d'arbitrage	0,00	400,00	100,00
Total équipe	17,50	440,00	140,00

<i>Droit de coupe provinciale : (la participation est facultative pour les équipes 2, 3,...))</i>	Pas d'application	10,00	Gratuit
---	-------------------	-------	---------

Provision d'arbitrage :

Un second appel de fonds sera effectué le 31/12/2024 :

- 1ère et 2ème prov. : 120,00€ (séries de 14 équipes ou plus)
- 3ème, 4ème et 5ème provinciales, vétérans et dames : 90,00 € (séries de 14 équipes ou plus)
50,00 € (autres séries)
- En jeunes, le solde calculé sur base du nombre d'équipes par catégorie.

Procédure :

Le paiement s'effectue sur le compte BE51 3101 2316 8262 ouvert au nom de « LFFS Brabant
c/o Serge De Grève – 1090 Jette ».

Communication : Nom et numéro de matricule du club.

La preuve de paiement est à joindre au dossier d'inscription.

Rappel :

Durant la saison et jusqu'au 31 03 2025 compris, les affiliations des membres sont encodées par le correspondant qualifié du club sur le site **BigCaptain**. Le montant de 25,00 € (seniors, vétérans et dames) ou de 10,00 € (jeunes) par affilié est à effectuer sur le même compte bancaire de manière anticipative. Les preuves de paiement sont à télécharger sur le site licences lors de l'affiliation.

LA FEUILLE D'ARBITRAGE

La feuille de match électronique est d'application. Les instructions d'utilisation sont reprises dans un tutoriel spécifique distribué à tous les intervenants.

En cas de soucis de connexion, la feuille traditionnelle papier doit être utilisée.

FEUILLE MANUELLE :

Lors de chaque rencontre officielle, une feuille d'arbitrage est complétée. La feuille d'arbitrage constitue la preuve du déroulement du match, de la présence des joueurs et officiels dont les noms sont repris sur celle-ci et atteste du résultat final de la rencontre.

Généralités. (à compléter par le club visité)

- Case de gauche : Indiquez la date, le lieu, l'heure, le code de la salle et le n° de bloc de la localité (Cf. Guide de la Compétition au niveau de la liste des salles).
- Case de droite : Entourez « Province » et complétez le n° de rencontre (cfr. Calendrier Officiel)
 - Match de championnat : Complétez la division et la série.
 - Match de Coupe : Indiquez le tour (p. ex. 1/16^{èmes} de finales).

Club visité. (à compléter par le club visité)

- Cases de gauche : Indiquez les noms et prénoms des joueurs et officiels en lettres d'imprimerie, le numéro du dossard des joueurs et les numéros d'affiliation et dates de naissance des joueurs et officiels. Le numéro de matricule et le nom du club sont à indiquer également.
- Cases de droite : Les colonnes J, R, DI et LIC sont réservées à l'arbitre. A la demande de l'arbitre, le joueur ou officiel qui n'est pas repris sur le listing soumis à l'arbitre signera la feuille à hauteur de son nom. Les blessés doivent être signalés à l'arbitre après la rencontre. L'arbitre indiquera sommairement l'endroit de la blessure à hauteur du nom du blessé.

Club visiteur. (à compléter par le club visiteur)

Idem zone 2.

Remarques. (à compléter par l'arbitre et/ou par un club)

- L'arbitre mentionnera dans cette case certains éléments de contrôle sur base des instructions transmises par sa CPA.
- Lorsqu'un match est joué « sous réserve », le club demandeur doit indiquer clairement le(s) motif(s) qui l'amène(nt) à introduire cette requête. Cette note doit impérativement être formulée et transcrite sur la feuille d'arbitrage **avant le début de la rencontre**.

Divers et résultat. (à compléter par l'arbitre).

Signatures. (délégués des 2 clubs, capitaines, arbitre et officiels)

- La feuille d'arbitrage sera signée après la rencontre par le délégué visité et le délégué ou capitaine visiteur
- Même en cas de litige, la feuille DOIT être signée. Le club plaignant doit dans ce cas introduire un dossier auprès de la Fédération et ce dans les délais réglementaires.

Guide de la compétition 2024-2025

FEUILLE DE MATCH	Association Belge de Football en Salle (ABFS) Ligue Francophone de Football en Salle (LFFS)		Nationale / Ligue / Province Amical / Tournoi		N° de la rencontre						
Date :	 / /		Heure prévue :	 /	Championnat	Coupe			Tour final		
Salle :			Heure de début :	 /	Division :	Tour : finales			Type :		
Localité :			Bloc n°		Série :						

Les noms et prénoms sont à compléter en caractères d'imprimerie - C = Capitaine - K = gardien de but - J = Expulsion - R = Exclusion.

[illegible][illegible]

REMARQUES		- Carte(s) jaune(s) /_/_/ - Carte(s) rouge(s) /_/_/ - Match arrêté /_/_/ A laminute Sur le score de / - Rapport suit /_/_/					RESULTAT FINAL			
							Penalties (éventuels)			
							(Résultat final en lettres)			
							Club visité			
							Club visiteur			
Fonction	Nom	- Nombre de ratures /_/_/ - Nombre de blancs /_/_/					Signatures			
Capitaine visité (Voir « C »)										
Capitaine visiteur (Voir « C »)										
Délégué visité										
Délégué visiteur		Num.	Indem.	Bloc	Dépl.	Total				
Arbitre										
Arbitre 2										